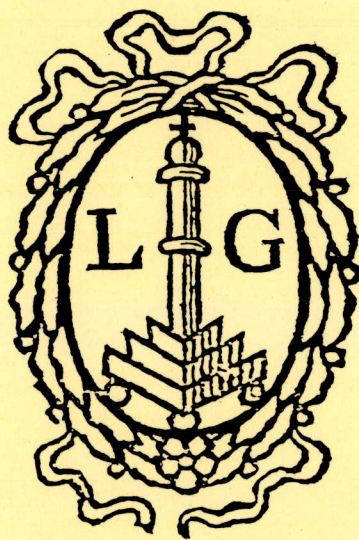


BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde
et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites
et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation
de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie,
de la toponymie et du folklore au pays mosan
fondé le 20 février 1894

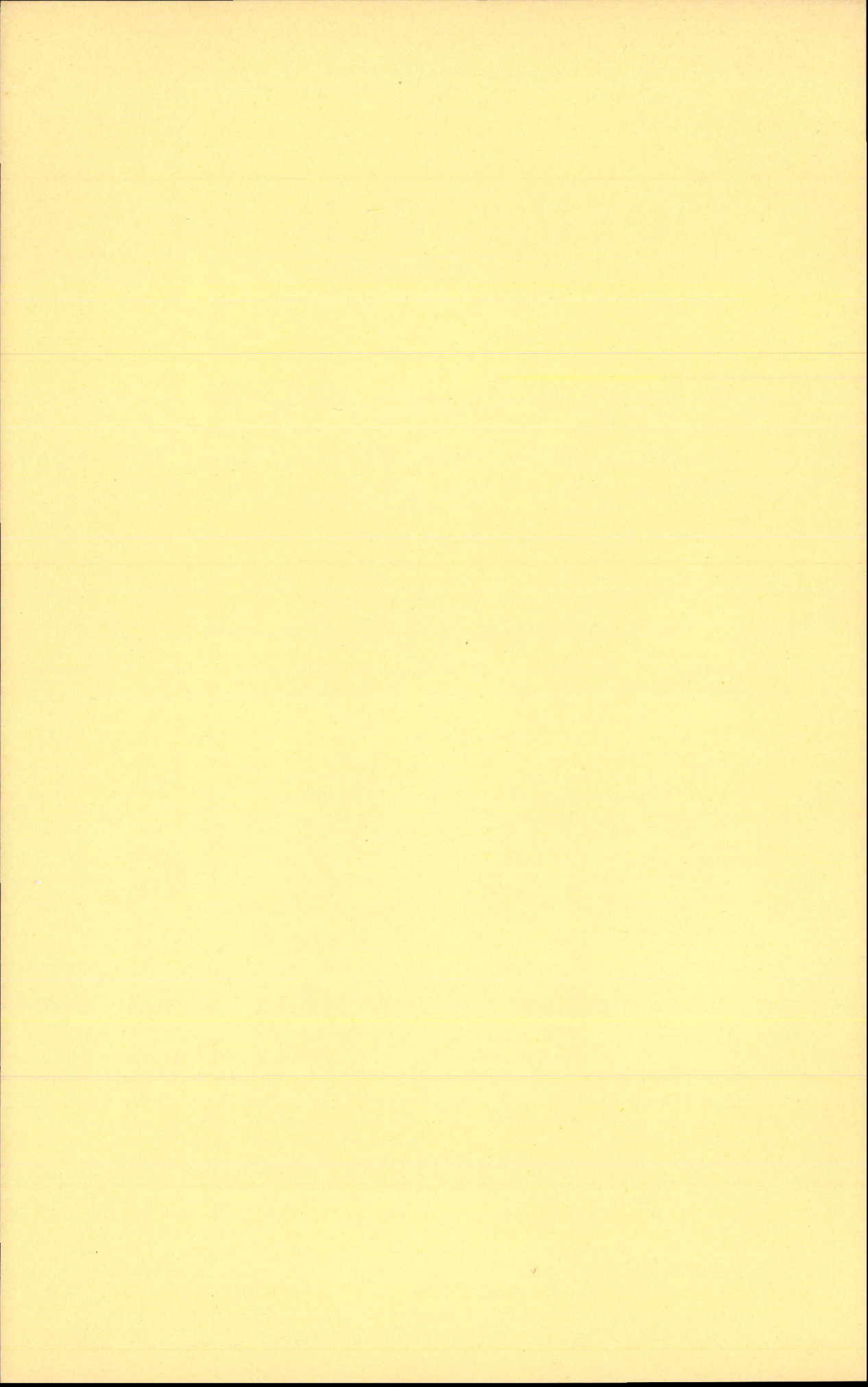


LES FONTS BAPTISMAUX DE SAINT-BARTHÉLEMY

NON, NON, LA CAUSE N'EST PAS ENTENDUE !

par PIERRE COLMAN et BERTHE LHOIST-COLMAN

RIEN AYZEZ S'IL N'EST COGNV



LES FONTS BAPTISMAUX DE SAINT-BARTHÉLEMY

NON, NON, LA CAUSE N'EST PAS ENTENDUE !

par PIERRE COLMAN et BERTHE LHOIST-COLMAN*

Les fonts de Saint-Barthélemy (selon la dénomination habituelle aujourd'hui, certes pas inexacte), les fonts de Notre-Dame (selon la dénomination chère aux historiens), les fonts de Liège (comme on les nomme hors de nos murs, avec le respect dû aux « plus beaux fonts baptismaux du monde ») sont à l'honneur dans le numéro double 16-17 des *Feuillets de la cathédrale de Liège*. Le professeur Jean-Louis Kupper y expose sa façon de penser, avec courtoisie et vivacité. Il serait le dernier à nous contester le droit de résumer la nôtre en guise de réponse¹.

Les positions sont grosso modo les mêmes que lors du débat public de 1985, resté mémorable.

Jean-Louis Kupper privilégie tout naturellement les sources écrites. Il nous reproche de sous-estimer le témoignage du *Chronicon rhythmicum Leodiense* et de surestimer celui de Louis Abry. En ce qui concerne les faits et gestes de l'abbé Hillin, le premier est primordial et le second à peu près sans intérêt. Nul ne peut nous accuser sérieusement d'avoir soutenu autre chose. C'est au sujet de sa propre opinion que le texte d'Abry est de toute première valeur, évidemment. Voilà un héraldiste et généalogiste d'un sérieux peu banal pour son époque, qui part de Jean d'Outremeuse, certes, mais qui dédaigne le *Myror des histors* si cher aux chroniqueurs dénués d'esprit critique, qui préfère la *Geste* (c'est Jean-Louis Kupper lui-même qui l'a fait voir), mais qui se garde bien de la recopier, qui s'efforce de rectifier les noms que Jean d'Outremeuse avait pliés à sa verve versificatoire ; voilà un Liégeois fier des hommes illustres de sa nation et soucieux de les sauver de l'oubli ; un Liégeois dont la famille provient de Huy, la cité de l'orfèvre Renier. Et cet homme-là écrit que les fonts de la paroisse-mère de Liège ont été razzés au-delà des monts... « Écarter sans le moindre état d'âme » un témoignage pareil, nous nous y refusons, pour notre part. Est-ce, pour autant, en nous « appuyant » sur lui que nous avons bâti nos thèses, comme y insistent nos contradicteurs, en habiles avocats ? En vérité, cet appui-là est le moindre de tous. C'est l'étude des œuvres d'art que nous privilégions, nous.

Quant au témoignage du *Chronicon*, c'est un cas ! Il porte les fonts aux nues, et les décrit avec une précision tout à fait extraordinaire. Mais sur leur créateur, il est d'un mutisme confondant. Pas un mot non plus sur le lieu

* Adresse des auteurs : Quai Paul Van Hoegaerden 2/Bte 4, 4000 Liège.

1. Si elle n'a pas été publiée dans ces mêmes *Feuillets*, c'est parce que ceux-ci n'ont pas le caractère d'un périodique de type habituel : chaque livraison est consacrée à un thème unique.



Fig. 1. — Détail des fonts de Saint-Barthélemy : le baptême du Christ.

© ACL Bruxelles.

Le créateur des fonts « a vu l'art grec », peut-être à l'occasion d'un pèlerinage, répète-t-on ; il en montre une compréhension profonde que le voyageur le plus avide et le mieux préparé ne saurait avoir à sa portée. L'influence stylistique de l'œuvre sur l'art mosan, et en particulier sur l'orfèvrerie et l'enluminure, est à la fois considérable et mitigée ; elle trahit une grande admiration, d'une part, et une réticence bien perceptible, d'autre part.

de la création, ni sur ses circonstances. Libre cours est ainsi laissé aux gloses les plus inventives et aux erreurs les plus enracinées. Un seul point d'ancrage : un *FECIT* qui fait de l'abbé *Hillin* le donneur d'ordre, selon la lecture traditionnelle, incontestablement la plus plausible. Mais ce verbe, on peut lui faire dire à peu près n'importe quoi, comme le soulignait, au cours d'une conversation, le professeur *Paul Tombeur*, éminent spécialiste du latin médiéval. Nous maintenons que le *FECIT* en cause, sans le moindre éclaircissement dans son contexte, n'a pas le poids que nos contradicteurs lui prêtent obstinément².

Le professeur *Kupper* ne se cantonne plus, comme en 1985, dans son domaine, celui de l'histoire *sensu stricto*. Il pénètre dans celui de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Il le fait en s'effaçant devant *Jacqueline Lafontaine-Dosogne*, *Joseph Philippe* et *Robert Didier*. Il le fait en homme qui a choisi son camp. Il ne veut pas voir que le savant exposé de la première

2. P. COLMAN, *Les fonts de Saint-Barthélemy : où en est-on ?* Liège, 1992 (Université de Liège, Faculté ouverte, L'homme et l'art, F33), p. 5-6.



Fig. 2. — Détail des fonts de Tirlumont, datés de 1149, « bronze laitonneux ». Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire.

© ACL Bruxelles.

Voilà bien, sans conteste, la première comparaison à faire. Elle ne fournit pas d'argument décisif. Ces fonts ne s'intègrent pas mieux dans l'art mosan que ceux de Notre-Dame. Ne seraient-ils pas l'œuvre d'une équipe itinérante venue éventuellement de bien loin ? Au XII^e siècle, le pays de Liège comptait d'excellents orfèvres et d'habiles chaudronniers, mais non pas des fondeurs capables de couler des pièces complexes et de grandes dimensions. Attentifs aux conclusions de la meilleure spécialiste des bronzes monumentaux du Moyen Âge, bien embarrassantes pour nos contradicteurs, nous en sommes convaincus.

nommée porte à faux en démontrant que les fonts n'ont pas pu être créés pour des Byzantins, thèse qui n'a jamais été la nôtre. Il n'a que des éloges pour les publications des deux autres, dans lesquelles il trouverait pourtant beaucoup à redire si elles sortaient de la plume de ses propres élèves. Il répercute complaisamment l'idée que l'art mosan est « sinistré » (oubliant lui aussi que l'art byzantin l'est bien davantage) en vue de prendre appui sur des chefs-d'œuvre disparus dont l'existence n'est attestée en aucune façon, une démarche qui n'est pas celle d'un homme de science. Les arguments que nos contradicteurs n'ont pas réfutés sont passés sous silence. Le problème passionnant de la représentation de Dieu le Père est traité de façon révélatrice.

Il répète que les fonts doivent être l'œuvre d'un orfèvre, assertion qui fait hausser les sourcils à toute personne avertie. En vérité, ils sont nés de la collaboration d'un sculpteur-modeleur habité du sens de la monumentalité avec un fondeur d'une habileté consommée. Il s'agit d'une pièce de mobilier et non pas d'un objet ; ce sont des métaux « vils » qui ont été mis



Fig. 3. — Détail des fonts de Saint-Barthélemy :
le baptême du philosophe Craton.

© Trésor de la cathédrale de Liège.

La compétence technique indispensable pour réaliser pareille merveille est sans commune mesure avec celle qu'il faut pour couler un encensoir, un heurtoir ou une cloche ; elle dépasse de loin celle qu'ont exigée les fonts de Tirlemont, pourtant bien loin d'être à dédaigner.

en œuvre ; les ornements sont d'une extrême discrétion, étrangère aux disciples de saint Eloi.

Il s'intéresse à son tour au soldat figuré dans la première scène. Il passe sous silence l'avis du meilleur des spécialistes de l'armement byzantin³. Il compare sans ciller notre fantassin avec un cavalier, sur base d'un dessin plutôt médiocre montrant un bouclier très orné. Il n'hésite pas à voir en lui « la figure... rigoureusement exacte, d'un guerrier du début du XII^e siècle », affirmation dont il serait bien en peine de fournir une démonstration rigoureuse.

Revenant sur la pensée théologique dont les fonts sont l'expression, il ne fait aucun cas de nos objections, fondées sur les travaux de spécialistes

3. *O. c.*, p. 10.

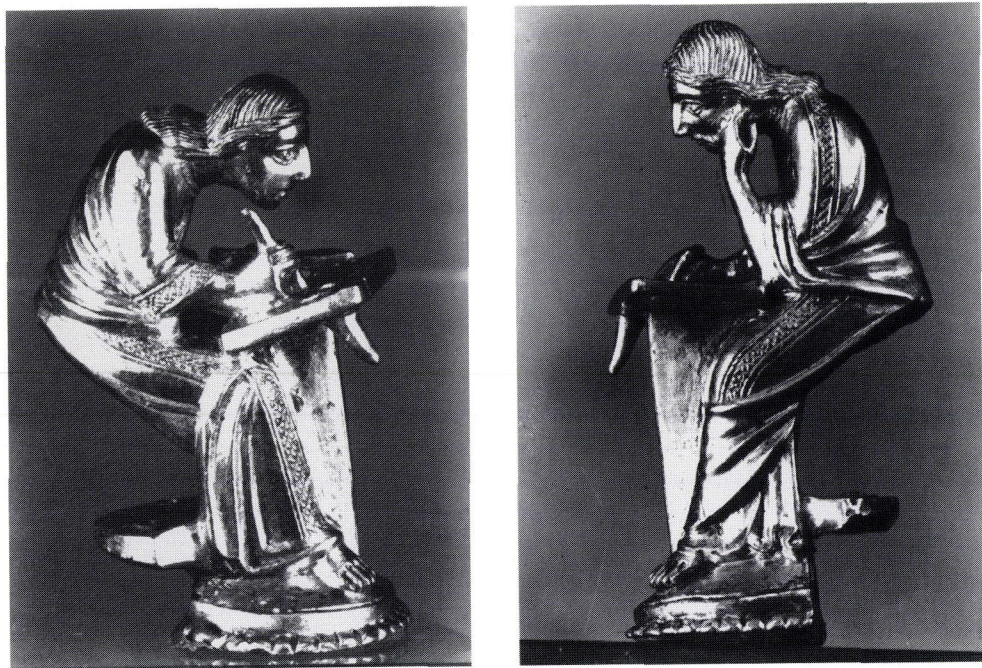


Fig. 4. — Deux des quatre figurines d'angle de l'autel portatif de Stavelot (vers 1150-1160), après démontage. Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire.

© ACL Bruxelles.

Style roman bien typique, antithèse de l'esthétique antiquisante. Fonte de dimensions très réduites pour laquelle l'attribution à un orfèvre ne soulève pas d'objection, vu l'absence de difficultés techniques majeures. Les orfrois sont mis en évidence ; c'est une constante dans l'art mosan, dont l'autel est un témoin-clé.

patentés⁴. Entre autres Bruno Reudenbach, lequel accepte les yeux fermés l'attribution à Renier de Huy, mais n'apporte aucun argument opposable à nos thèses ; et rejette, après Etienne Evrard, Jean Lejeune et Rhaban Haacke, la vieille thèse liant les fonts avec Rupert de Deutz. Nous ne mettons pas en doute « le vaste savoir » des théologiens liégeois du début du XII^e siècle, mais nous ne pensons pas qu'il était supérieur à celui qui s'épanouissait dans l'entourage d'Otton III et du pape Sylvestre II ; nous attendons que soient montrées des relations précises et indiscutables entre ce savoir et les fonts baptismaux.

Quant aux rapprochements nouveaux dans lesquels se manifestent l'étendue de ses connaissances et l'agilité de son esprit, nous les mettrons volontiers en relation avec l'acquisition des fonts ; mais c'est au sujet de leur création que le débat nous oppose. Peut-on expliquer pourquoi la Vierge Marie n'est évoquée en aucune façon sur la cuve, et pourquoi trois des sept collégiales le seraient ? Les quatre autres auraient-elles jugé admissible d'être tenues à l'écart ? Peut-on vraiment soutenir que Sainte-Croix est évoquée ? Est-il plausible, enfin, que figure parmi les trois élues celle de Saint-Jean l'Évangéliste, église tutélaire de la paroissiale Saint-Adalbert,

4. O. c., p. 7.



Fig. 5. — Détail des fonts de Saint-Barthélemy :
la prédication de saint Jean-Baptiste.

© Trésor de la cathédrale de Liège.

Aucune trace de la « loi du cadre » si chère à l'art roman, savante utilisation du fond nu aux antipodes de l'horreur du vide, mouluration à l'antique, ligne de sol ondulée, figure, taille et vêtement du Précurseur, groupe serré des auditeurs et geste d'interrogation, autant de comparaisons à faire avec la miniature ci-contre.

dont le privilège baptismal avait été attaqué par Theoduin, prédécesseur de Hillin à Notre-Dame aux Fonts ?

Nous continuons à ne pas croire aux miracles. A notre sens, les fonts sont bien trop admirables à tous points de vue pour avoir été conçus et exécutés à la demande d'un dignitaire ecclésiastique de rang second, dans une cité épiscopale dont l'essor assurément remarquable n'a tout de même pas fait une nouvelle Rome. Leur style n'est en aucune façon celui du début du XII^e siècle ; il les situe impérieusement aux alentours de l'an mille. Le bœuf n^o 9 est le seul élément que l'abbé Hillin ait fait faire parmi ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. La cuve et les bœufs originaux ont été razzés en Italie par les troupes du futur Henri V. Sur tous ces points, nous ne voyons pas de raison de changer d'avis. Nous pensons maintenant que la seule cité italienne à prendre en considération est la Ville Éternelle et que l'empereur Otton III est le donneur d'ordre idéal. Nous nous demandons si les fonts ne proviennent pas du baptistère de Saint-Jean de Latran.



Fig. 6. — Miniature d'un lectionnaire daté de 1059. Mont Athos, Dionysiou, codex 587 m, f° 142. D'après *The Treasures of Mount Athos. Illuminated manuscripts*, t. I, Athènes, 1973, fig. 256.

Enluminure d'une qualité rare, dans un état de conservation exceptionnel. Dans cet art byzantin postérieur à la phase antiquisante, la spiritualité s'affirme aux dépens du rendu fidèle des apparences. La ressemblance avec les fonts de Liège reste néanmoins frappante.

Nous nous réjouissons d'avoir éveillé chez Lucien Martinot et chez une pléiade de ses collègues, de même que chez Louis Verbois⁵, un intérêt soutenu et agissant. Les diverses méthodes physico-chimiques mises en œuvre ont confirmé que les fonts baptismaux apparaissent comme un corps étranger dans l'art mosan. Elles n'ont pas dit leur dernier mot.

Nous ne désespérons pas de découvrir de nouveaux documents historiques ; mais plutôt en Italie qu'à Liège. Nous découvrons jour après jour de nouveaux documents de comparaison relevant de l'histoire de l'art. Mais nous n'espérons guère voir ces enquêtes débusquer des arguments décisifs. Ils viendront plutôt, croyons-nous, des laboratoires. La thermoluminescence a récemment fait parler d'elle à propos de la longue querelle d'experts au sujet des illustres chevaux de Saint-Marc de Venise. Elle le fera peut-être aussi au sujet des fonts. On peut espérer trouver les indispensables fragments de terre cuite qu'il faut à l'intérieur des dix demi-bœufs, voire à l'in-

5. L. VERBOIS, *Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège : étude technologique*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 105, 1993, p. 45-170.

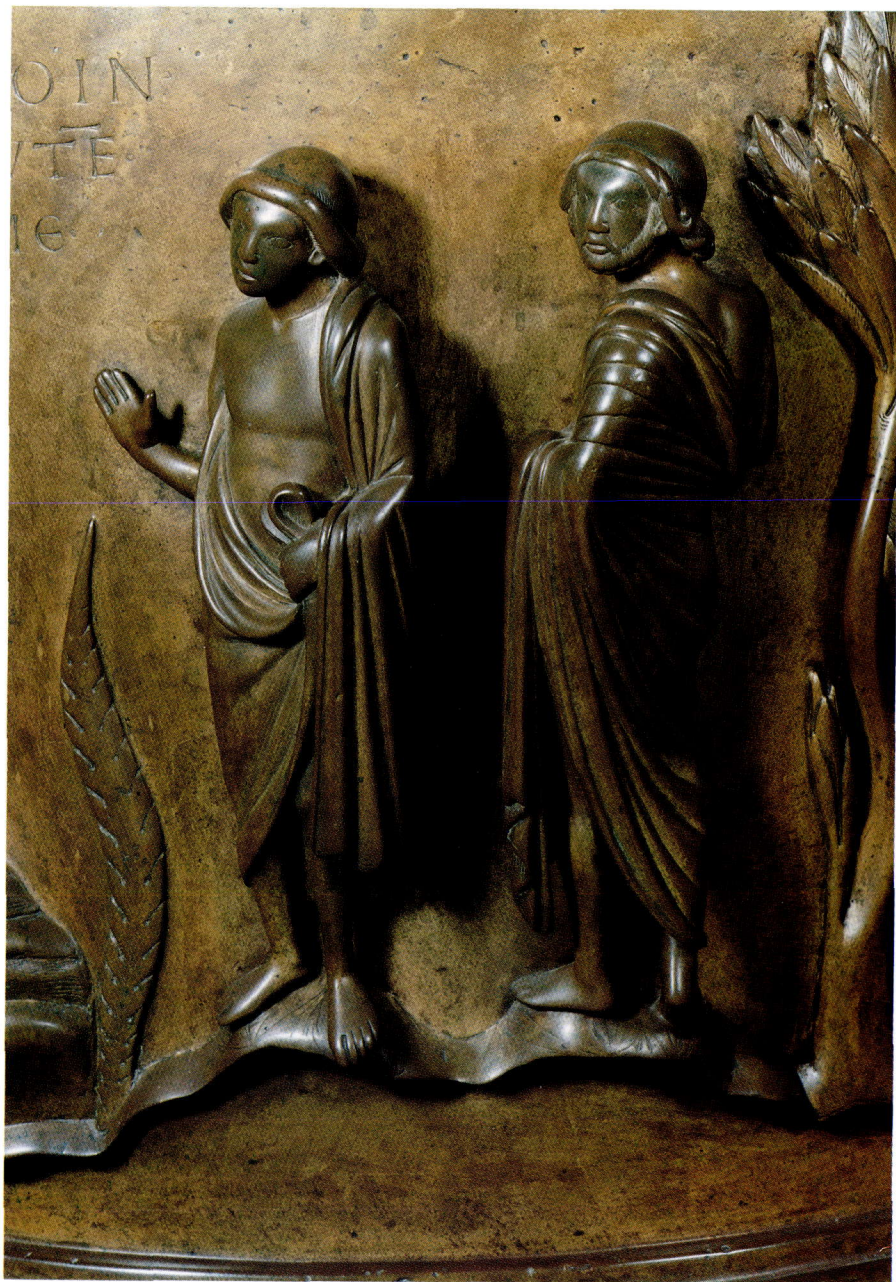


Fig. 7. — Détail des fonts de Saint-Barthélemy :
les deux disciples du baptême des néophytes.

© Trésor de la cathédrale de Liège.

Les rapprochements entre les fonts et l'art byzantin sont sans nombre. Mais tant que l'attribution à l'art mosan et à Renier de Huy a été hors de discussion, les chercheurs dont nous avons pris la relève, qui les voyaient comme nous, n'ont pu les expliquer que par le jeu des influences. A ce niveau de qualité, de profondeur dans la parenté, une telle thèse est à nos yeux insoutenable.



Fig. 8. — Couvercle d'un coffret, ivoire, art byzantin, seconde moitié du X^e siècle. Stuttgart, Württembergisches Landesmuseum. D'après *Rhin-Meuse*, catalogue de l'exposition, Bruxelles, 1972, p. 174, B 6.

Les plus beaux ivoires de la « Renaissance macédonienne » montrent une fusion parfaite entre la tradition antique et l'esprit chrétien ainsi qu'une qualité extraordinaire d'inspiration et d'exécution. Un art pareil a-t-il fleuri sur les bords de la Meuse au début du XII^e siècle dans un chef-d'œuvre isolé? Les auteurs qui l'ont cru ont parlé de miracle...

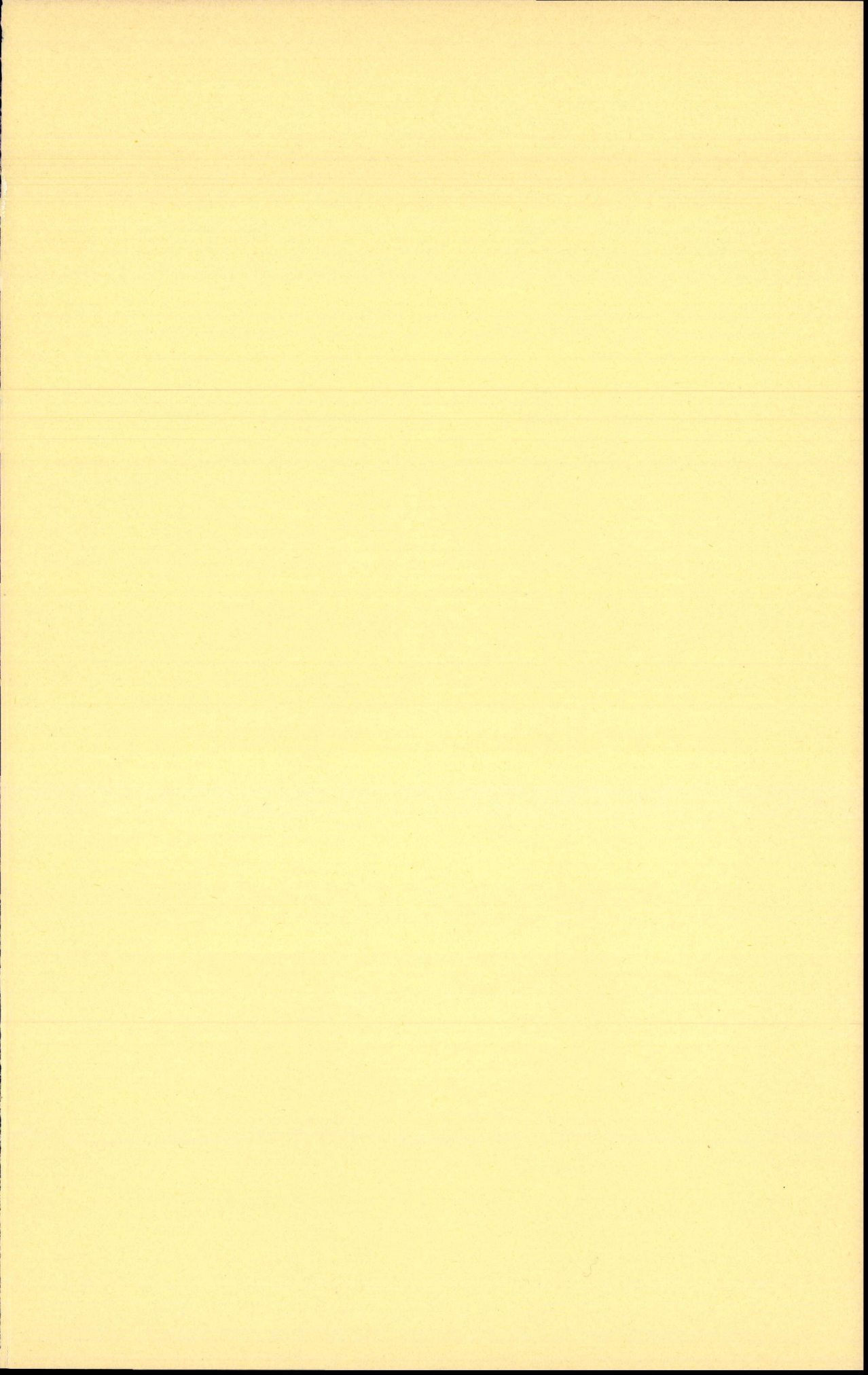
térieur des figures de la cuve qui ont vraisemblablement un noyau, vu la vigueur du relief. On peut espérer voir la méthode s'affiner au point de distinguer à coup sûr une création remontant à l'an mille d'une création datant du début du XII^e siècle. Si le bœuf n° 9 est dans le second cas et tout le reste dans le premier, la cause sera entendue en notre faveur.

Le professeur Kupper veut bien nous reconnaître le mérite d'avoir « largement contribué au renouvellement de la problématique d'un superbe sujet ». Jugera-t-on ce compliment immérité ? Nous avons eu l'audace de rejeter l'attribution à Renier de Huy imposée par Godefroid Kurth et acceptée comme vérité d'évangile par une interminable cohorte d'historiens de l'art au long de trois quarts de siècle. Pour nous affranchir d'une telle tradition, pour nous libérer d'habitudes de pensée à ce point invétérées, nous avons un stimulant : le goût de la remise en question. Il est en nous dangereusement hypertrophié, clament nos contradicteurs. Il est chez eux à développer, à notre humble avis. Le progrès des connaissances ne s'accommode-t-il pas mieux de l'excès que de son contraire ?

AVIS AUX LECTEURS

En accord avec les auteurs de cet article et de celui qui suit, la Rédaction tient à préciser que l'étude de Jean-Louis KUPPER, *Les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame à Liège*, douze pages in-4°, illustrées de sept clichés couleurs et de sept noir et blanc, peut être obtenue soit directement au Trésor de la Cathédrale de Liège (150 FB), soit via la poste par le versement de 190 FB au compte 143-0563308-33 du Trésor de la Cathédrale de Liège, rue Bonne-Fortune, 6, à 4000 Liège, avec la mention *Feuillets* n^{os} 16-17 (1994).

Trois de ces sept clichés couleurs ont été réutilisés ici, avec l'aimable autorisation de la Compagnie d'Assurances Commercial Union Belgium S.A. (Boulevard d'Avroy 49/bte 11 - 4000 Liège), du Trésor de la Cathédrale de Liège et du professeur Kupper. Nous leur exprimons notre vive gratitude.



CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Roger DENILLE.

Vice-Présidents : M^{me} Renée LEJEUNE-RONVAL, M. ROGER PINON.

Administrateurs délégués : M. Roger DENILLE, M. Jo WILKIN.

Trésorier : M. Emmanuel CLOSSET.

Administrateurs : MM. Pierre COLMAN, Joseph DELHAXHE, Léon DEWEZ, Xavier FOLVILLE, Jean FRANCOTTE, Philippe GEORGE, Étienne HÉLIN, Jacques LIÉNARD, Marcel OTTE, Fernand ROBERT.

Siège social et bibliothèque : rue des Célestines 14, 4000 Liège.

Le Conseil d'Administration croit utile de rappeler que le *Bulletin* ne publie que des articles inédits, soit de *recherche scientifique*, soit de *vulgarisation* touchant l'histoire des pays mosans, considérée dans son acception la plus large, leur toponymie, leur dialectologie, ainsi que des études concernant la restauration des monuments anciens, la protection de la nature et les problèmes de l'urbanisme.

Il convient que les auteurs apportant dans leurs études une contribution nouvelle fournissent l'indication des sources utilisées et que ceux qui font œuvre de vulgarisation donnent la notice des ouvrages consultés.

Les auteurs restent seuls responsables de leurs articles ou comptes rendus. Le Conseil n'accepte qu'une seule réponse à un article ou compte rendu et qu'une seule réplique à cette réponse.

Les auteurs sont instamment priés de faciliter la tâche de la Rédaction en n'envoyant que des textes complètement prêts pour l'impression, parfaitement lisibles et écrits d'un seul côté du papier. À défaut du renvoi dans la huitaine de l'épreuve (ou, exceptionnellement, de la seconde épreuve) qui leur est adressée, il ne pourra être tenu compte de leurs corrections. Aucune modification ou addition au texte composé ne sera admise, sinon aux frais de l'auteur.

Les auteurs peuvent obtenir, à leurs frais, des tirés à part de leurs articles, en prenant au préalable arrangement avec l'imprimeur ; ces tirés à part porteront la référence exacte du Bulletin dans lequel l'article aura été publié.

Le Bulletin est publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique, Ministère de la Culture et des Affaires sociales.

COMMISSION DES PUBLICATIONS :

Membres : M. Pierre COLMAN, quai Van Hoegaerden, 2/82, 4000-Liège.

M. Étienne HÉLIN, rue Henri Maus, 141, 4000-Liège.

M. Roger PINON, quai de Rome, 10/031, 4000-Liège.

M. Jo WILKIN, Heid de Mael, 18, 4130-Tilff.

Secrétaire : M. Philippe GEORGE, Service d'Histoire du Moyen Âge, Université de Liège (bât. A2), place Cockerill, 3, 4000-Liège - Tél. 041/66.53.83.

Toute correspondance relative à la Société doit être adressée au Siège social, hormis celle ayant trait aux publications qui est à envoyer au Secrétaire de la Commission des Publications.